

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2022-2023) 23 AOÛT 2022

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **23 août 2022** à **19h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50 boul. Taschereau à la Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale,

LES ADMINISTRATEURS du CA :

François Achim – Administrateur – District no 4
Marie-Josée Bibeau – Administratrice - Personnel d'encadrement
Patrick Boucher – Administrateur - District no 1
Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement
Isabelle Dubuc – Administratrice - Communautaire, sportif, culturel
Sandra Gauthier-Pépin – Administratrice - 18 à 35 ans
Amélie Guay – Administratrice – Municipal, santé, services-sociaux
Alexandre Guérin – Administrateur - Enseignants
Stéphanie Hautot – Administratrice – Directions d'établissement
Denis Lefebvre – Administrateur - District no 2
Gilles Montreuil – Vice-président – Administrateur - District no 5
Michelle Morin – Présidente – Administratrice - District no 3
Nicholas St-Jacques – Administrateur – Finances, comptabilité, RF ou RM
Ian Venne – Administrateur - Personnel de soutien

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
René Brodeur, directeur du Service des ressources financières (par intérim)
Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines
Christian Duval, directeur général adjoint
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Stéphane Tranquille, directeur du Service de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement

ABSENCE(S)

Whelan, Karine – Administratrice – Gouvernance, éthique et RH

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Lefebvre, administrateur, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

CA-2022-08-23-154 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 JUIN 2022

M. Patrick Boucher, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 juin 2022

CA-2022-08-23-155 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 5 JUILLET 2022

M. Ian Venne, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juillet 2022.

CA-2022-08-23-156 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

CA du 2022-08-23

5. PAROLE AU PUBLIC

M^{me} Michelle Morin, présidente, souligne la présence madame de Mme Caroline Blais-Thibault, agente d'administration à la Direction générale.

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Mme Michelle Morin, présidente, souhaite la bienvenue à tous, et, plus particulièrement, aux nouveaux administrateurs.

Elle invite les membres à convenir d'une rencontre individuelle avec elle afin de connaître leurs besoins et échanger sur leur participation au CA.

7. DÉCISIONS

7.1. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE-APPROBATION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la désignation du comité de sélection pour le comblement du poste de direction générale adjointe du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) a été faite lors de la séance du conseil d'administration du 28 juin 2022 (résolution no CA-2022-06-28-149), dont les membres sont les suivants :

Michelle Morin et Kathlyn Morel, Patrick Boucher, Gilles Montreuil et Denis Lefebvre (substitut);

CONSIDÉRANT que le processus de recrutement et de sélection pour le poste de direction générale adjointe a été rigoureusement suivi.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabelle Dubuc, administratrice,

de procéder à la nomination de M. Stéphane Brault au poste de direction générale adjointe du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tels que déposés sous la cote 7.1a. La date d'entrée en fonction a été fixée au 11 octobre 2022.

Le tout selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des centres de services scolaires.

Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année.

CA-2022-08-23-157 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2. MANDAT DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions;

CONSIDÉRANT que les mandats et les règles de fonctionnement font l'objet d'une révision annuelle suivant le bilan effectué par les comités;

CONSIDÉRANT que le bilan et le projet des mandats ont été présentés en séance de travail le 5 juillet 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Achim, administrateur

d'adopter les mandats et règles de fonctionnement 2022-2023 des trois comités statutaires du conseil d'administration : comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines tels que déposés sous la cote 7.2a.

CA-2022-08-23-158 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2.1. NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE 2022-2023 – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions;

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2022-2023 des comités statutaires du conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Montreuil, administrateur

que les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2022-2023 soient : Mmes Michelle Morin et Karine Whelan, ainsi que M. Denis Lefebvre.

CA-2022-08-23-159 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2.2. NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMITÉ DE VÉRIFICATION 2022-2023 – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions;

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2022-2023 des comités statutaires du conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Venne, administrateur

que les membres du comité de vérification pour l'année scolaire 2022-2023 soient : Mme Marie-Josée Bibeau et MM. François Achim et Nicholas St-Jacques.

CA-2022-08-23-160 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2.3. NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2022-2023 – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions;

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2022-2023 des comités statutaires du conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité.

Quatre administrateurs ont posé leur candidature, soient :
Mmes Marie-Josée Bibeau, Isabelle Dubuc, Amélie Guay, ainsi que M. François Achim.

Un vote est nécessaire.

Suite au vote, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Hautot, administratrice,

que les membres du comité des ressources humaines pour l'année scolaire 2022-2023 soient : Mmes Isabelle Dubuc, Amélie Guay, ainsi que M. François Achim.

CA-2022-08-23-161 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3. MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE 2022-2023 – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant le comité consultatif du transport et ses fonctions;

CONSIDÉRANT que les mandats et les règles de fonctionnement font l'objet d'une révision annuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicholas St-Jacques, administrateur

d'adopter les mandats pour 2022-2023 du comité consultatif du transport, tel que déposé sous la cote 7.3a.

CA-2022-08-23-162 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3.1. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE 2022-2023 – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement. »;

CONSIDÉRANT que les « mécanismes de participation » qui prévalent au centre de services scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux membres du CA au comité consultatif du transport scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Denis Lefebvre, administrateur,

de désigner MM. Gilles Montreuil et Ian Venne administrateurs du CA, comme membres du comité consultatif du transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

CA-2022-08-23-163 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.4. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le processus d'évaluation de la direction générale adopté le 16 mars 2021 prévoit la formation d'un comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT que le comité est formé d'un maximum de 4 personnes composé des membres du CA issus de la communauté ou des parents, qu'il est présidé par la présidence du CA et que la vice-présidence est membre d'office de ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Achim, administrateur

que les membres du comité d'évaluation de la direction générale, autres que la présidence et la vice-présidence, pour l'année scolaire 2020-2021 soient :

Mme Karine Whelan et M. Denis Lefebvre.

CA-2022-08-23-164 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5. NOMINATION AU COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 sur la révision de décision;

Cinq administrateurs ont posé leur candidature, soient :

Mmes Marie-Josée Bibeau, Stéphanie Hautot et Michelle Morin, ainsi que MM. François Achim et Gilles Montreuil.

Un vote est nécessaire.

Suite au vote, IL EST PROPOSÉ PAR M. Patrick Boucher, administrateur,

que Mmes Marie-Josée Bibeau, Stéphanie Hautot et Michelle Morin, administratrices du CA, soient nommées membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2022-2023.

CA-2022-08-23-165 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MEMBRES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Patrick Boucher, administrateur,

que MM. François Achim et Gilles Montreuil, administrateurs du CA, soient désignés membres substitués du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2022-2023.

CA-2022-08-23-166 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.6. NOMINATION AU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE – APPROBATION

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 26 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaires francophones* prévoyant la formation d'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie au sein du centre de services scolaire aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT les candidatures analysées et la sélection effectuée par les secrétaires généraux des 7 CSS;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres doivent être désignés pour ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sandra Gauthier-Pépin, administratrice,

que les membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie soient :
Mme Madeleine Lemieux, ainsi que MM. Normand Boisclair et Yvan Gauthier

que leur mandat soit d'une durée de 5 ans.

CA-2022-08-23-167 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.7. PLANIFICATION ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) du centre de services scolaire (CSS) doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année scolaire (art 162, LIP);

CONSIDÉRANT que le règlement établissant le fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire et établissant les règles permettant à ses membres de participer aux séances du conseil d'administration à distance (# R. 10-02) adopté le 8 décembre 2020 par le CA, établit 6 séances ordinaires;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2022-2023, 6 séances de travail sont planifiées.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabelle Dubuc, administratrice,

d'adopter la planification annuelle du CA déposée sous la cote 7.7a.

CA-2022-08-23-168 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.8. PLANIFICATION ANNUELLE DES PRIORITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ADOPTION

Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la politique relative à la gouvernance no 11-11 qui établit clairement la volonté du CSSDGS d'établir une solide gouvernance par la mise en place des meilleures pratiques;

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du CA du CSS dans l'application des normes d'éthique et

de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du CA du CSS;

CONSIDÉRANT le contexte de renouvellement de plusieurs administrateurs et avec la volonté de favoriser et développer la cohésion du groupe;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté en séance de travail le 5 juillet 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Denis Lefebvre, administrateur,

d'adopter la planification des priorités du conseil d'administration pour l'année 2022-2023 telle que déposée sous la cote 7.8a.

CA-2022-08-23-169 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

8.1 Déclaration d'intérêt et engagement de confidentialité

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, que les documents seront déposés dans un canal, dans l'équipe Teams du CA, le tout conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie.

8.2 Informations concernant la rentrée scolaire

La Direction générale ainsi que les directions des différents services présentent les informations relatives à la rentrée.

9. REDDITION DE COMPTES

9.1 Rapport de conformité – décision de la direction générale – délégation de pouvoirs

Kathlyn Morel, Directrice générale et Daniel Bouthillette, Directeur général adjoint, présentent un rapport de conformité relatif au transport scolaire, les avancées et les négociations en cours.

10. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

10.1 Priorités annuelles 22-23

La Direction générale, accompagnée des directeurs des différents services, présentent les priorités annuelles,

10.2 Actualisation du PEVR et des projets éducatifs – Présentation de la démarche

Kathlyn Morel, directrice générale, présente une synthèse des modalités de la démarche d'actualisation du PEVR. L'échéancier détaillé présente toutes les instances consultées.

11. RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h, M. Alexandre Guérin, administrateur, propose la levée de l'assemblée.

CA-2022-08-23-170 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Présidente

NM/ng

Secrétaire générale

CA du 2022-08-23